

Nouvel équipement industriel pour le leader mondial de l'OPV ASCA

Alors que le Président Emmanuel Macron déclarait en février 2022 vouloir atteindre en France l'objectif d'installer 100 GW de solaire d'ici 2050¹, ASCA, une entreprise d'ARMOR GROUP, concrétise ses investissements avec l'installation d'un nouvel équipement industriel photovoltaïque et noue un accord de licence avec la startup Dracula Technologies. Soutenue dans ses investissements par le plan France Relance en décembre 2020, ASCA contribue ainsi à la montée en puissance d'une filière du solaire européenne forte et compétitive à l'heure où l'enjeu de la souveraineté énergétique est devenu central.

Un nouvel équipement industriel photovoltaïque

ASCA, leader mondial du photovoltaïque organique (OPV), annonce l'installation en juin 2022 de nouveaux équipements industriels. Cet investissement vise à optimiser et automatiser l'étape de personnalisation en bout de chaîne (Late-Stage Customization) du processus de production des modules OPV. ASCA intègre ainsi à sa ligne industrielle existante sur son site de la Chevrolière, près de Nantes, une nouvelle machine laser afin d'augmenter la capacité de production des films OPV sur-mesure, tout en gagnant en rapidité. Les machines seront mises en service au deuxième semestre 2022.

En complément de cet équipement, ASCA conçoit et installe un logiciel permettant d'automatiser la production de modules OPV sur-mesure dits « free-form » afin de simplifier la conception électrique des modules à partir des designs de ses clients. ASCA a bénéficié en décembre 2020 d'une dotation dans le cadre du Plan France Relance afin de financer sa stratégie d'innovation au service du développement de la technologie solaire.

« Reconnus pour notre contribution concrète à l'urgence climatique comme en témoignent nos différentes distinctions - German Sustainability Award 2020, Innovation Radar de la Commission Européenne et le soutien de France Relance -, nous développons des solutions personnalisées afin de maximiser le potentiel du solaire. Chez ASCA, nous enduisons nos films en pleine largeur sur notre site de La Chevrolière près de Nantes, et les structurons directement en local pour répondre au plus proche des besoins de nos clients. Fort de notre capacité de production d'1 million de m² de films solaires par an, cet investissement nous permet de renforcer notre offre de solutions solaires sur-mesure pour des projets de grandes envergures » commente Ralph Paetzold, Directeur Général d'ASCA.

Soutenir une filière du solaire industrielle européenne

Convaincu que les acteurs européens ont un rôle clé à jouer au sein du marché mondial du solaire, ASCA souhaite contribuer activement au développement de l'industrie européenne du photovoltaïque. C'est pourquoi, l'industriel mène en parallèle de ses récents investissements une véritable stratégie de partenariats visant à fédérer les acteurs du solaire autour du développement d'une filière forte et compétitive. Disposant du plus grand portefeuille de brevets relatifs aux modules OPV imprimés, ASCA souhaite favoriser la compétition au sein du marché et en diminuer les barrières à l'entrée, afin d'en soutenir directement la croissance.

ASCA noue ainsi un accord de licence avec Dracula Technologies, une startup française conceptrice d'une technologie destinée à alimenter en énergie les objets connectés grâce à l'OPV. « D'autres discussions sont en cours et nous veillerons à ce qu'un accord soit trouvé avec tous les autres acteurs de l'industrie de l'OPV imprimé dans les mois à venir. Ceci est essentiel pour soutenir la croissance du marché du photovoltaïque organique » ajoute Nicolas Vannieuwenhuyse, Responsable Grands Comptes d'ASCA.

« Le Président des États-Unis Joe Biden vient tout juste d'annoncer la levée des droits de douanes sur les panneaux photovoltaïques venus d'Asie du Sud-Est². La course à la souveraineté énergétique est lancée, mais doit-elle nécessairement se faire au détriment de la filière solaire locale ? À l'inverse du modèle américain, il est urgent pour l'Europe de soutenir une filière de production locale et européenne qui prendrait en compte l'ensemble des innovations solaires existantes et en cours de développement notamment à travers une réglementation adaptée aux innovations de rupture comme ASCA, dont la production crée des emplois en France et en Allemagne. C'est cette richesse de solutions qui doit pouvoir permettre à l'Europe de réussir sa transition énergétique » conclut Hubert de Boisredon, Président-directeur général d'ARMOR GROUP.

¹ Discours du Président de la République le 10 février 2022 à Belfort <https://www.pv-magazine.fr/2022/02/11/emmanuel-macron-annonce-lobjectif-de-100-gw-de-solaire-dici-a-2050/>

² <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/panneaux-solaires-washington-suspend-les-droits-de-douane-de-plusieurs-pays-d-asie-pas-de-chine-20220606>



Communiqué de presse – Jeudi 22 juin 2022

À propos d'ASCA

Leader mondial du photovoltaïque organique (OPV), **ASCA** imagine et développe à l'échelle industrielle des solutions énergétiques solaires intelligentes, sur-mesure, flexibles et bas carbone pour ses partenaires internationaux. Son équipe d'experts regroupant une soixantaine de personnes est répartie entre la France et l'Allemagne. ASCA est une entreprise d'ARMOR GROUP, industriel expert en formulation d'encres et enduction de couches fines sur films minces. Le groupe est n°1 mondial de la conception et de la fabrication de rubans transfert thermique dédiés à l'impression de données variables de traçabilité sur étiquettes et emballages souples. Présent à l'international, ARMOR GROUP compte près de 2 500 collaborateurs dans une vingtaine de pays. Il a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 403 M€ en 2021. www.asca.com



Crédit photo : ASCA